

DOGGY

Célébrités

Tous les people et le gotha

NOUVEAU
2€
SEULEMENT



KELLY RUTHERFORD

DE MELROSE PLACE
A GOSSIP GIRL...
GLAMOUR
TOUJOURS

MICKAEL VENDETTA

BOGOSS ET STAR
DE LA TOILE

SHOPPING LANCEL



N°2

Décembre/Janvier 2010

M 07596 - 2 - F: 2,00 € - RD



Doggy Célébrités - N°2. BEL : 2,20 € - CH : 4,60 CHF

MICHEL ET SYLVIE ROCARD

LE BONHEUR
EN FAMILLE

MARLÈNE JOBERT

ELLE EST
CRAQUANTE !



STÉPHANE BERN

LE DANDY
DES GRANDS
DE CE MONDE

ADRIANA KAREMBEU DU CŒUR AVANT TOUT

COMMENT CHOISIR SON CHIEN OU SON CHAT ?



BRUNO LEGRAND, ÉDUCATEUR CANIN, CHARGÉ DE COURS EN COMPORTEMENT ANIMAL À L'ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT ET CONSEILLER TECHNIQUE AUPRÈS DES MÉDIAS, VOUS DONNE DES CONSEILS SUR L'ÉDUCATION DU CHIOT, DU CHIEN, DU CHATON, DES CHATS ET DES MAÎTRES...

1 **DOGGY CÉLÉBRITÉS :** Bruno, la période des fêtes est souvent propice à offrir un chien ou un chat, quelles sont les questions qu'il serait judicieux de se poser avant d'offrir un être vivant ?

BRUNO LEGRAND : La seule et unique réponse lapidaire à apporter est : un chien et/ou un chat ne doit et ne peut jamais être un cadeau de Noël. L'achat d'un animal de compagnie doit être le résultat d'un consensus familial réfléchi et raisonné, d'une vraie volonté de s'engager pour 10 ou 15 ans avec toutes les contraintes que cela supposent : le temps à consacrer à son animal, les vacances, les promenades, le vétérinaire, l'éducation, etc... Et tout cela afin d'assurer au mieux le bien-être de son animal de compagnie. L'achat « coup de cœur » pour offrir un petit chiot ou un chaton à son enfant est absolument à proscrire car invariablement ce sont toujours les parents qui se retrouvent très vite avec l'animal sur les bras, ce qu'il n'avait en général pas prévu d'immiscer dans leur emploi du temps.

2 **D.C. :** Si l'on choisit de se rendre dans un refuge afin d'adopter un chien ou un chat pour lui donner une seconde chance, comment peut-on le choisir ? En fonction de quels critères ?

B.L. : Le premier critère que vous devez vérifier est l'équilibre émotionnel et la stabilité caractérielle de l'animal. Vérifiez aussi la qualité de sa socialisation. Par exemple, un chien doit être avenant et curieux, venir à votre rencontre (homme, femme et enfants) sans crainte et supporter la caresse sereinement. Vous pouvez également vérifier son seuil de réactivité à la contrainte en le manipulant doucement sur tout le corps, en le mettant sur le dos et lui masser les oreilles, la gorge, etc... Ensuite, en fonction de votre mode de vie et de votre propre caractère, il faut choisir un animal plutôt nerveux ou à l'inverse, placide et débonnaire. Les grandes races ne sont pas forcément plus dures en caractère que les petites... En effet, les petites races ne s'adaptent pas mieux à un appartement que les grandes, c'est même souvent l'inverse ! Beaucoup de races « Terriers » par exemple

sont difficiles à gérer pour des non-avertis. Il est donc préférable avant de se fixer sur un choix précis de faire appel à un professionnel de l'éducation canine qui vous conseillera utilement. Les gens choisissent surtout leur chiot sur des critères esthétiques ou émotionnels au lieu de le faire sur des critères rationnels.

3 **D.C. :** Lorsque l'on ramène à la maison un chien ou un chat provenant d'un refuge, comment fait-on pour rassurer l'animal et gagner rapidement sa confiance ?

B.L. : Il faut installer dès le départ des routines et des rituels qui auront pour effet d'apaiser l'animal. Lui montrer tout de suite où est sa place (au sens propre comme au figuré d'ailleurs), lui donner ses repas à heure fixe, jouer avec lui, le sortir plusieurs fois par jour (la fréquence dépend de son âge) aussi bien pour des sorties ludiques que pour des sorties hygiéniques, fixer clairement dès le départ les interdits, lui donner des bases d'éducation à l'obéissance et enfin lui apprendre à rester seul pour qu'il puisse rapidement acquérir une certaine autonomie. Le travail bien mené resserre les liens et crée une complicité forte entre le chien et ses maîtres. Ne pas trop le cocooner car le maternage excessif peut créer à terme chez des sujets au caractère un peu fort des problèmes relationnels.

4 **D.C. :** Si l'on possède déjà un animal à la maison et qu'un autre provenant d'un refuge arrive, comment faire pour les rapprocher ?

B.L. : En évitant de créer des jalousies par un comportement inadapté. L'erreur classique consiste à traiter tout le monde sur un pied d'égalité en pensant éviter les jalousies. C'est le contraire qui se produira. Il faut au contraire préserver les privilèges (territoriaux, alimentaires, affectifs...) dus aux plus anciens afin qu'ils soient confortés dans leurs positions de « leader » vis-à-vis du petit nouveau. Évitez de trop se mêler des conflits inévitables entre eux afin que tous les animaux trouvent leurs positions hiérarchiques respectives.



5 D.C. : Si l'on choisit un chien chez un éleveur, doit-on se fier tout simplement à sa réputation donc au bouche à oreille, ou y a-t-il d'autres critères que l'on doit retenir ?

B.L. : Une bonne réputation issue de plusieurs sources différentes est toujours intéressante mais à mon sens insuffisante. L'éleveur compétent doit être un peu transparent ; il n'a strictement rien à cacher ! Il doit pouvoir vous recevoir dans son élevage, vous faire visiter ses installations, vous montrer les reproducteurs qui doivent être parfaitement équilibrés ; et surtout les chiots doivent être propres, sentir bon, le poil brillant, la peau en parfait état ; bref une hygiène vraiment impeccable et irréprochable ! De surcroît, les locaux doivent être propres et parfaitement aérés. Tout doit respirer la netteté et le sérieux de l'entreprise. Fuyez les éleveurs qui refuseraient de vous faire visiter, de montrer leur cheptel pour de vagues raisons de prévention de maladies, où les chenils sont dans des états douteux... Fuyez aussi et on ne le répètera jamais assez les éleveurs qui ont un discours trop commercial et surtout ne mettez pas un pied dans les animaleries !

6 D.C. : Un chiot est souvent remis à son nouveau maître par certains éleveurs vers l'âge de deux mois, n'est-ce pas trop jeune pour son équilibre ultérieur ?

B.L. : L'âge légal pour céder un chiot est de 8 semaines. En général, à cet âge, ils sont sevrés de la mère. Si les conditions pour mener à bien l'éveil comportemental du chiot sont réunies, il peut rester même un peu plus au sein de l'élevage, cela ne portera pas à conséquence, bien au contraire ! Par contre, si l'élevage ne bénéficie pas de stimulations environnementales satisfaisantes, il sera préférable de le sortir dès 8 semaines afin de mener à bien vous-même son développement tant comportemental que physique...

7 D.C. : Y a-t-il des races qui sont réputées pour vivre très longtemps (14 ou 15 ans) et d'autres moins de 10 ans seulement ?

B.L. : Malheureusement, les grandes races vivent moins longtemps que les petits modules. Un Bull Mastiff dépasse rarement 9 à 10 ans. Il n'est pas rare par contre de voir un Caniche vivre 15 ans voir plus. ■